

Je soussignée, Christine ISNARD, donne l'autorisation de transmettre mes 10 parts sociales détenues dans la coopérative ICEA, comme suit :

- 3 parts sociales à mon fils Xavier ISNARD, soit la somme de 150 euros.
- 3 parts sociales à mon fils Fabien ISNARD, soit la somme de 150 euros.
- 3 parts sociales à mon fils Guillaume ISNARD, soit la somme de 150 euros.
- 1 part sociale à mon mari Jean-Marc ISNARD, soit la somme de 50 euros

Fait à Lyon le 20/11/2022

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Christine Isnard', with a large, stylized initial 'C'.